

Monsieur le Président, les personnels vous le demandent : révisez vos arbitrages !

Lettre ouverte de l'intersyndicale SUD-Recherche-EPST / FO / CGT à Jean-Marc Bournigal, Président de l'IRSTEA
3 juillet 2014

Monsieur le Président,

Vous avez fait le choix – contre l'avis du personnel – de faire approuver par le Conseil d'Administration un contrat d'objectifs 2014-2018 avec l'Etat dont vous saviez qu'il ne réglait aucun problème structurel et entérinait le « modèle économique non viable » de l'Etablissement.

Vous avez fait le choix – contre l'avis du personnel – de faire approuver par le Conseil d'Administration un budget initial pour l'année 2014 en forte régression, où l'Etat continuait de se désengager.

Vous avez fait le choix – contre l'avis du personnel – de tailler dans les dépenses de personnels et de formation. Vous avez même annoncé publiquement en novembre 2013 qu'il n'y aurait pas de campagne de recrutement pour 2014 en remplacement des départs et que « seules les demandes concernant des postes stratégiques pour l'établissement seront étudiées au cas par cas ».

15 recrutements annoncés au 1^{er} semestre, 14 au 2nd semestre

Le 11 février, en commission carrières, a été officiellement annoncée par la DRH votre arbitrage sur une liste d'emplois ouverts au titre du 1^{er} semestre 2014. Elle comportait l'ouverture de 12 emplois de titulaires (11 sur statut « Recherche », 1 sur statut « Agriculture ») et le recrutement ou la prolongation de 3 CDD sur la masse salariale limitative. Sur ces 15 postes que vous aviez donc jugés « stratégiques pour l'Etablissement » on a pu noter que seuls 3 correspondaient à des besoins scientifiques et techniques de la recherche, et 12 à des besoins des services d'appui. La DRH avait alors expliqué que la liste des arbitrages du 2nd semestre permettrait de rétablir l'équilibre entre soutien à la recherche et départements scientifiques.

Le 22 mai, était annoncée une liste de 14 ouvertures d'emplois arbitrées au titre du 2nd semestre 2014 : 11 emplois de titulaires Recherche, 3 de titulaires Agriculture, tous dans les départements scientifiques.

Qu'en est-il en réalité à mi-parcours de l'année 2014 ?

- Comme vous l'avez admis au CTEP du 3 juin, la deuxième vague de recrutements annoncée pour le 2nd semestre n'a aucune réalité : vous ne prévoyez de réaliser ces recrutements pour une prise de fonction au mieux au premier janvier 2015, en remplacement de départs à venir, et si le budget 2015 le permet ! Et vous avez si peu l'intention de mettre en œuvre ces recrutements que vous venez de faire voter au Conseil d'Administration du 26 juin, à l'occasion du Budget Rectificatif n° 2, un transfert de masse salariale des unités de recherche vers les fonctions support, malgré l'opposition des représentants du personnel ; cette annonce d'une deuxième vague de recrutements dans les départements scientifiques n'est que de la poudre aux yeux...
- Les seuls emplois ouverts au recrutement à l'IRSTEA sont donc ceux arbitrés au 1^{er} semestre... sauf que cela aussi est de la désinformation : d'autres postes (sans doute au moins une douzaine) ont été pourvus en catimini fin 2013 et début 2014 (la plupart dans les services de la Direction Générale), en dehors de tout arbitrage officiel, par voie de mobilité ou par le

recrutement de CDD sur crédits limitatifs (consommant donc les postes et la masse salariale qui auraient pu servir au recrutement d'autres titulaires) ;

- certains postes de titulaires ont été encore détournés pour recruter des CDD 3 ans, au mépris de la loi et des avertissements des représentants du personnel ;
- cerise sur le gâteau, vous vous apprêtez – contre l'avis des représentants du personnel - à pourvoir les postes administratifs de catégorie A en offrant des majorations salariales conséquentes (via des modulations de PPRS à 300 ou 400 % et/ou l'attribution d'ISFIC) à des candidats au détachement venant d'autres secteurs de la Fonction Publique mieux rémunérateurs ;

Vous avez choisi de sacrifier les emplois dans les équipes de recherche pour les réserver au fonctionnement de la structure administrative. Certes nous sommes conscients de la charge de travail dans les services d'appui¹, mais où va l'IRSTEA si la structure consomme tous les emplois disponibles, en laissant périr les activités de recherche qui sont le cœur de métier d'un EPST ?

N'est-ce pas se moquer des équipes de recherche, des responsables scientifiques, des Conseils de Départements, et accessoirement des représentants du personnel, que de mettre en scène une deuxième vague d'arbitrages au 2nd semestre dans les départements scientifiques qui au final se révèle fictive ? Vous saviez que les postes et la masse salariale disponibles sur 2014 étaient déjà consommés par la première vague (officielle et officieuse) et vous les avez pourtant fait « plancher » durant des jours pour essayer de prioriser leurs demandes d'ouvertures d'emplois, alors que le remplacement de tous les départs leur paraissait même insuffisant au regard des objectifs affichés dans les RPO² ! Le pire c'est que vous leur demandez de remettre ça pour la programmation 2015 !

Vous n'hésitez pas à détourner les emplois de titulaires Recherche pour recruter des personnels en CDD (n'y en a-t-il pas déjà assez de recrutés sur ressources propres ?), vous n'hésitez pas à « dérouler le tapis rouge » pour accueillir en détachement des « managers » venus d'ailleurs, ce qui fait d'une pierre 4 coups sur la tête des personnels de statut Recherche de l'Etablissement : vous restreignez encore la pyramide des emplois Recherche, vous privez les jeunes en fin de thèse ou en CDD de possibilités d'être recrutés sur un emploi stable, vous différez *sine die* les promotions par concours internes attendues par les agents en poste, et vous les humiliez en faisant des ponts d'or pour attirer des agents venus d'ailleurs que vous trouvez normal de rémunérer beaucoup plus à niveau égal... !

Tout cela en prenant d'autres mesures d'économies au détriment des agents : report de 3 mois de la prise d'effet des avancements, remise en cause des règles concernant la prise en charge des frais d'inscription pour le doctorat et la HDR, baisse importante du budget de formation.

Nous le disons très clairement : pour le personnel, la ligne rouge a été franchie ! Jusqu'ici jamais les personnels et leurs représentants n'avaient été traités avec un tel mépris, n'avaient eu à subir de telles provocations.

Il n'est pas possible que la campagne de recrutements 2014 puisse se solder par un résultat aussi calamiteux pour l'emploi scientifique et technique et pour les personnels.

Nous vous demandons solennellement ici :

- de faire toute la transparence sur les recrutements effectués depuis les arbitrages 2013 dans l'Etablissement, qu'il s'agisse d'emplois de titulaires (Recherche et Agriculture) ou de CDD rémunérés sur la masse salariale limitative et en particulier d'arrêter de court-circuiter l'échelon local des CTS dans les discussions sur le fonctionnement des services et les demandes de postes ;
- de renoncer à toute intention d'accueillir des agents du MAAF ou d'autres secteurs de la Fonction Publique en PNA (position normale d'activité) sur les postes Recherche ; l'accueil en

¹ Encore faut-il que ce soit du vrai « appui » à la recherche, pas de l'inflation managériale et du contrôle bureaucratique !

² Référentiels Pluriannuels d'Objectifs = la « feuille de route » des collectifs de recherche de l'IRSTEA pour 5 ans

PNA doit être strictement limité au contingent des 184 postes de la convention MAAF et financé entièrement par le MAAF ;

- de renoncer à proposer des rémunérations « sur mesure » pour attirer des personnels d'appui à la recherche (notamment de catégorie A) en détachement ou CDD ;
- d'arrêter de détourner des emplois et de la masse salariale de titulaires Recherche pour recruter des CDD, qui plus est en ne respectant pas le cadre défini par la loi ;
- de trouver les moyens (avec un coup de pouce des tutelles ou en redéployant les crédits existants) de réaliser en 2014 l'ensemble des 2 vagues de recrutements annoncées et une campagne de promotions par concours internes, sans obérer 2015 ; ou, à défaut, de revoir entièrement les arbitrages du 1^{er} semestre pour permettre une campagne de recrutements plus équilibrée entre les différents secteurs et générant des possibilités de concours internes ;
- de revenir sur toutes les décisions annoncées d'économies sur le dos des personnels (report de 3 mois de la date d'effet des avancements, suppression du remboursement des frais d'inscription en thèse et HDR...)

En espérant enfin une écoute de votre part, veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre détermination syndicale.

Pour SUD-Recherche-EPST,
branche IRSTEA



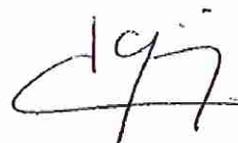
Marie-B. Albert

Pour FO - IRSTEA



Françoise Vernier

Pour SNTRS-CGT IRSTEA



Lætitia Guérin-Schneider

PS - Nous regrettons d'avoir à mettre sur la place publique les conflits internes à l'Etablissement, mais en ne tenant aucun compte des multiples avis émis par les représentants du personnel – unanimes - dans les instances, vous ne nous avez pas laissé le choix.